



**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal n° 01/2021 – Comptes 2020**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et finances s'est réunie les 17 mai et 2 juin 2021 en présence de M. Claude-Alain Cornu, syndic et Mme Corinne Crisinel, boursière

La commission a étudié les comptes et le bilan, le rapport de la fiduciaire ainsi que le préavis municipal. Les membres de la commission ont pu poser toutes les questions et ont obtenus les réponses attendues.

La commission a également pointé en détail les opérations se trouvant dans une dizaine de comptes. Nous n'avons pas trouvé d'opérations qui n'étaient pas affectées correctement ou qui n'étaient pas conformes au budget.

Nous constatons que la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'953'691.90. Ce résultat est supérieur à la marge annuelle moyenne des 9 dernières années, soit Fr. 1'307'759.-. D'autre part, la couverture financière des réserves est de 104.62% avec un excédent financier de Fr. 232'231.-.

La commission remercie le personnel de la bourse et le Syndic pour leur travail durant l'année, ainsi que pour le bouclage des comptes 2020.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances propose au conseil communal de Montanaire :

- D'approuver les comptes 2020 tels que présentés, soit :

|                                |     |               |
|--------------------------------|-----|---------------|
| Total des charges              | CHF | 13'857'190.97 |
| Total des revenus              | CHF | 13'941'826.36 |
| D'où un excédent de revenus de | CHF | 84'635.39     |

Montanaire, le 12 juin 2021

Marc Antoine Vulliens

Steve Pradervand

Jean-Frédéric Pache

Marc Chablaix

Corinne Favre (rapportrice)